

Volailles : La CFA demande une revalorisation des prix

26/07/2010 | Mise à jour : 16:32



Face à l'augmentation des coûts de production, la Confédération française de l'aviculture (CFA) demande aux entreprises une revalorisation des prix.

Face à l'augmentation des coûts de production liés au renchérissement du prix des céréales et des autres matières premières, la Confédération française de l'aviculture (CFA) demande aux entreprises de prendre en compte l'évolution des charges dans les prix des produits. L'indice aliment volaille de chair établi par l'Itavi a, en effet, augmenté de 7 % par rapport à la fin 2009, selon la CFA. « Une revalorisation du prix de reprise du vif est indispensable ». Celle-ci apparaît d'autant plus nécessaire que la situation économique des producteurs de volailles « ne permet pas d'investir, de moderniser ou d'installer de jeunes éleveurs ». Alors que les bâtiments d'élevage volaille de chair sont relativement anciens, plus de 20 ans en moyenne. C'est la raison pour laquelle, la CFA demande aux pouvoirs publics la mise en œuvre d'une politique de modernisation et d'installation pour assurer la compétitivité de la filière.